

Carrières, rémunérations, parcours professionnels : Où est la sortie ?

Lors d'une réunion à la DGAFP le 16 avril, le cabinet de la ministre de la Fonction Publique nous a éclairé à défaut de nous éblouir, sur l'avenir de nos rémunérations et carrières. Un éclairage qui laisse subsister beaucoup d'ombre, en voici un résumé...

Demandez le programme !

Refonte des grilles

Le gouvernement a la volonté d'améliorer la situation de la catégorie C, revendication constante de la CFTC.

Pour cela le décontingement de l'accès à l'échelon spécial de l'échelle 6 de rémunération pour tous les fonctionnaires de catégorie devrait être opérationnel en juin 2013.

S'en suivrait dès septembre 2013 l'ouverture de négociations pour une première phase de rénovation de la catégorie C

Objectif : sortir la catégorie C des eaux du SMIC.

Mise en place : 1^{er} janvier 2014.

Mais quid des catégories B et A ?

Dans un troisième temps, il est prévu une négociation relative à l'ensemble de l'architecture statutaire.

Mise en place : pluriannuelle (?)

Nos salaires, notre point d'indice.

La valeur du point sera discutée mi 2014, sous réserve de l'évolution des indicateurs économiques (déficit, croissance...).

AIE ! Ca fait mal ! La CFTC n'est pas d'accord et demande l'ouverture de négociations immédiates (prenant en compte la situation économique et l'impératif de relance de la consommation).

Mon supplément familial de traitement SFT

Le gouvernement veut le réformer. Attention la CFTC sera intransigeante sur la défense de l'aide aux familles !

Mon indemnité de résidence

Le gouvernement veut le réformer, mais avec quel budget ?

Et puis tout cela serait négocié sur un rythme biennal.

BIENNAL ou pas, la CFTC ATTEND DES AVANCEES CONCRETES SINON...



DE COMPAREFH .à ALTER EGALES

La commission annuelle égalité professionnelle entre les hommes et les femmes du groupe (COMPAREFH) a eu lieu le vendredi 14 avril 2013.

Étaient présent un nombre important de représentants des RH des différentes filiales qui composent le GROUPE CDC.

Si à la CFTC nous nous en félicitons, nous ne pouvons que déplorer :

- le départ de Mme GOTTI, qui assistait à sa première réunion de groupe sur ce sujet en tant que Directrice Générale du Groupe, et qui n'a pu faire autrement que de partir au bout d'une heure de réunion...
- que les représentants des OS Groupe souvent très prolixes sur le sujet de l'égalité n'aient pas été plus nombreux ...

Chaque intervenant a présenté les accords égalité H/F et les plans d'actions mis en place dans leur entité. Il est très intéressant de pouvoir constater qu'un certain nombre de mesures ont été prises pour tendre vers un équilibre entre les salariés : congés paternité, rattrapage de rémunération, effort de communication, mise en place de plan de formation et d'aménagement d'horaires, charte de bonne conduite pour fixer les heures de réunions, conventions signées avec des crèches inter-entreprises et même mise en place du télétravail considéré comme un facteur favorisant une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie privée.

Nous remercions l'ensemble des filiales pour leur investissement et la qualité des documents fournis.

Par contre la CFTC regrette amèrement d'avoir eu le sentiment que cette commission se soit transformée en commission sur l'égalité Homme Cadre et Femme Cadre.

Le « plafond de verre » entre les cadres et les non cadres doit disparaître pour citer Mme Gotti mais pourquoi les femmes cadres présentes pensent-elles que le changement va « des femmes du haut » « vers les femmes du bas » !! ? Pourquoi ont-elles la prétention de savoir mieux que les femmes non cadre ce qu'est la discrimination liée au sexe ou les difficultés pour certaines femmes de concilier travail, enfants et difficultés financières ?

Bien entendu la présence de la Présidente d' « Alter Egales » réseau exclusivement réservé aux femmes cadre du groupe, d'un rapport sur les actions menées par ce groupe ainsi que d'un document nommé « OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION des FEMMES » n'ont pu qu'accroître notre malaise puisqu'il n'y est pratiquement question QUE des femmes cadres et de leurs préoccupations. Pour citer un ou deux exemples, en 2012 leurs réflexions se sont portées sur « Regard de femmes sur le viager »... !!! Ou bien « Regard de femmes sur l'espace de travail » ... ???

D'où sortent ces thèmes ? Quelles femmes vont se retrouver dans ces réflexions ? Qu'est-ce que cela pourra changer dans la volonté d'équilibre entre les hommes et les femmes ?»

Quelles désillusions pour la CFTC, car si nous nous sommes réjouis du discours du Directeur Général de la CDC lors de la dernière convention des cadres dirigeants : « *je fais de la parité une de mes priorités. Ce n'est pas pour moi une question de mode, c'est une question de Justice et une question de survie des valeurs de progrès qui fondent notre civilisation* » nous ne pouvons aujourd'hui que nous demander de quelle parité il était question et à quand la création d'un Alter Egales pour TOUTES les femmes cadre et non cadre, à quand une véritable commission qui parlera des femmes et des hommes, de TOUTES les femmes et de TOUS les hommes?